



# CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Du 20 mai 2017

---

COMPTE RENDU

---



# COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES Du 20 MAI 2017

L'an deux mille dix-sept, le 20 mai à 10h00, le Conseil Municipal des Jeunes de Castelsarrasin, dûment convoqué le 28 avril 2017, s'est réuni à la mairie, salon Henry POTTEVIN, sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe BESIERS, maire.

**Conseillers : 23**

**Conseillers en exercice : 22**

**Présents : 14**

**Procurations : 0**

**Excusés : 5**

**Absents : 3**

**Votants : 0**

**Membres Présents** : Maëlyss ALTAR DIT ALTER, Evan CAUMONT, Amaury COSTES, Ethan DJAE, Romane DUCHENE, Maëlys GHERAIRIA, Noham GHERAIRIA, Léa MALLET, Axelle MATHIEU, Yanis MAURUC, Lola MERCIER, Elias METSO-CALMEJANE, Rafaël MOURLANNE, Antonin PAGES

**Membre représenté** : /

**Membres absents excusés** : Quentin BELDJILALI, Iris CARPENTIER, Marlon CONTE, Célia FOY, Emma MERCIER

**Membres absents** : Louna CHAVASTELON, Ben-Armel M'HADJI, Anaïs PLANTADE

**Elus référents présents** : Nadia BETIN, Jean-Philippe FERVAL

**Elus excusés** : /

**Assistaient à la séance sans voix délibérative** :

Sylvie BERTHAU, C.C.A.S., Responsable du Pôle Prévention, Solidarité, Jeunesse

Pascal BOSCREDON, C.C.A.S., Animateur référent du Conseil Municipal des Jeunes

Maëlyss ALTAR DIT ALTER est désignée responsable de séance.

Léa MALLET a été volontaire en tant que secrétaire de séance avec Sylvie BERTHAU.

## **Rappel des dates :**

**Semaine du 10 au 15 octobre 2016 :** Elections des jeunes conseillers au sein des établissements scolaires et dépouillement en mairie pour les écoles.

**Le 19 novembre 2016 :** Installation du Conseil Municipal des Jeunes.

**Le 10 décembre 2016 :** Plénière du Conseil Municipal des Jeunes.

**Le 28 janvier 2017 :** Réunion des Commissions du Conseil Municipal des Jeunes.

**Le 25 mars 2017 :** Réunion des Commissions du Conseil Municipal des Jeunes.

Le Maire ouvre la séance à 10h10 et accueille les jeunes conseillers.

Après un rapide retour sur le compte-rendu de la séance du 25 mars et sur les différents projets en cours par Pascal, faute d'avoir pu l'envoyer suffisamment tôt, les jeunes valident celui-ci par un vote.

- Vote du compte-rendu de la séance du 25 mars 2017 :

Contre : 0      Abstention : 0      Pour : 14

**Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.**

Il est convenu pour les prochaines séances d'envoyer les comptes rendus une semaine à l'avance au minimum.

Ensuite les rapporteurs de chaque groupe de travail présentent le résultat de leurs réflexions.

Pascal explique que le groupe de travail concernant le Skate Park ne s'est pas réuni, la séance ayant été fixée après les vacances et oubliée par les membres. Pour rappel, lors de la prochaine réunion de ce groupe, il faut travailler un second projet, moins ambitieux comme demandé par Mr KOSLOWSKI afin d'avoir plusieurs propositions à débattre devant le Conseil Municipal adulte.

## **Projet lutte contre les incivilités : Rapporteur : Romane DUCHENE**

### **Rappel :**

Le Conseil Municipal des Jeunes a décidé de mettre en place une exposition avec le concours des établissements de la ville et du service des Affaires Scolaires.

Le thème est celui des incivilités et l'objectif est de susciter les débats auprès des jeunes, et des moins jeunes, pour une prise de conscience de l'impact de nos actions sur les autres.

Cette exposition est prévue pour circuler sur l'ensemble des établissements scolaires de la ville avant les vacances d'été et être exposée pendant l'été dans le hall de la mairie.

Le début de l'opération a été fixé au 15 mai 2017.

Le groupe de travail a déterminé le planning de passage de l'exposition dans les différents établissements scolaires de la ville (voir le compte-rendu du groupe de travail) et a réservé le matériel d'exposition au service culturel.

Il a ensuite réfléchi à une lettre de rappel de l'action et d'information des dates de passage auprès des établissements scolaires.

Enfin, le groupe de travail a réalisé deux affiches à insérer dans l'exposition.

Pour information, l'exposition a débuté le lundi 15 mai 2017 au collège Jean de Prades (voir photos ci-dessous), et pourra être complétée au fur et à mesure par de nouvelles réalisations.



Le rôle attendu de chacun des membres du Conseil Municipal des Jeunes est d'être un relai dans son établissement et de parler des incivilités, créer un débat avec les copains.

Pascal précise que l'exposition étant actuellement mise en place, le Conseil Municipal des Jeunes, notamment la commission Environnement / Citoyenneté, doit réfléchir à une prochaine action et qu'il reste à la disposition des jeunes élus pour toute proposition, par mail ou téléphone.

**Projet sensibilisation au tri sélectif : Rapporteur : Léa MALLET**

**Rappel:**

Lors de la dernière réunion des commissions, le Conseil Municipal des Jeunes a validé la mise en place d'une action « ville propre » le samedi 24 juin 2017 dans l'après-midi, après la plénière qui doit avoir lieu le matin et un repas partagé entre les membres du Conseil Municipal et le Conseil Municipal des Jeunes volontaires.

Le groupe de travail a déterminé la création d'une affiche pour informer de cette action spéciale. Celle-ci sera diffusée dans la ville et dans les établissements scolaires de la ville.

Un concours de celui qui ramasse le plus de déchet a été évoqué avec la possibilité de gagner une place au cinéma municipal par exemple, pour faire découvrir une des structures de la ville, ou encore

une pizza gratuite, pour faire découvrir des commerces de la commune. Du coup, il est probable que certains participeront à l'action uniquement par intérêt mais cela reste à tenter.

L'idée du concours plaît à l'ensemble du Conseil Municipal des Jeunes. Cependant, la sensibilisation à la préservation de la nature étant l'affaire de tous, la proposition de récompenser des binômes ou des groupes plutôt que des personnes est avancée et acceptée. De plus, cela pourra permettre de se rencontrer et d'échanger.

L'opération doit avoir lieu au départ de la médiathèque à 14h et se diriger vers le collège Flamens. Elle devrait se terminer vers 16h30 au plus tard avec un goûter offert par le Conseil Municipal des Jeunes sur la place de la Mairie ou dans la salle de réunion de l'ancienne bibliothèque.

Monsieur FERVAL et Nadia s'interrogent sur le choix de lieu qui est à priori souvent nettoyé et donc « propre ». Le choix pourrait se porter vers le quartier de Cassenel ou le parc de Clairefont, ce qui permettrait également de créer un partenariat avec le centre social de la C.A.F. qui est implanté dans ce secteur (à impliquer de toute manière), vers la station d'épuration, sur le chemin de Pordegui ou encore vers le Skate Park.

Une autre option, qui permettrait également d'être vu par les habitants, est de partir de la place de la Liberté et d'avancer en plusieurs groupes vers la Capitainerie en se répartissant sur différents parcours : rue de la Révolution, rue de l'Égalité, ...

Pascal informe que Mme MATURA du C.P.I.E. (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) ne pourra pas être présente lors de cette journée mais accepte de nous prêter le matériel qu'elle a à disposition (gants, ...) et a fait parvenir une procédure d'organisation et des conseils à mettre en œuvre pour ce type de manifestation en toute sécurité.

Il faut également se rapprocher des services techniques de la ville pour récupérer des sacs poubelle et des gilets réfléchissants pour les adultes, même si Monsieur FERVAL précise que normalement chaque voiture doit en contenir au moins un, ainsi que des containers pour mettre le produit des ramassages en fin d'après-midi. Les gilets pour les enfants seront probablement à commander.

Noham demande si un papier sera distribué aux élèves du collège pour informer de cette action. Par rapport à l'objectif de « nettoyer » la nature et de respecter l'environnement, le fait d'augmenter la masse de papier est contre-productif. Il vaut mieux dans un premier temps que les jeunes élus soient les relais directs auprès de leurs copains et des délégués de classe par exemple, utiliser l'E.N.T. des collèges si possible, et Pascal pourra éventuellement après rencontrer les professeurs principaux pour leur présenter le projet.

Léa précise que son école a travaillé sur une chanson « protégeons la nature » et qu'on pourrait la diffuser pendant l'opération nettoyage. Elle signale également que des enfants jettent des papiers dans la cour ou en dehors du grillage et que malgré le fait qu'elle leur ait dit que ce n'était pas bien, ils continuent. Proposition de mettre en place l'année prochaine un concours de l'école la plus propre.

**Projet Jeu de piste : Rapporteur : Lola MERCIER et Evan CAUMONT**

Rappel:

L'objectif du Conseil Municipal des Jeunes est de faire découvrir la ville à tous, petits et grands, de manière ludique, avec plusieurs étapes, gratuitement, sans avoir besoin de matériel particulier.

Ce projet doit être mené en partenariat avec les services de la mairie car cette dernière a créé un circuit de découverte de la ville qui existe depuis 2014, avec une plaquette éditée par la commune, et aujourd'hui un projet de signalétique afin de faire découvrir la ville historique. Ce projet est mené par Mme BAJON-ARNAL et Sylvie VIALATTE, « historienne et documentaliste de la ville ».

Le groupe de travail a principalement travaillé sur l'établissement du parcours souhaité pour le jeu de piste (cf. compte-rendu du groupe de travail du mercredi 17 mai 2017).

Pascal informe que le prochain temps de travail sera consacré à la pratique sur le terrain pour une reconnaissance de l'itinéraire et l'évaluation pratique du temps et de la faisabilité du projet. Peut-être est-il intéressant de demander à Sylvie VIALATTE de participer à ce temps de travail ?

Monsieur le Maire nous informe que, suite à la question du Conseil Municipal des Jeunes, et à sa rencontre avec Pierre PERRET, ce dernier a accepté l'idée d'utiliser son image pour le jeu de piste. Toutefois, il faut se rapprocher de son agent pour mettre au point les détails techniques (convention, droit à l'image, choix des images, ...). A voir avec le secrétariat général pour tout organiser.

Nous finissons ce temps de travail par un goûter offert par Rafaël à l'occasion de ses 10 ans.

## **Informations diverses**

Monsieur le Maire nous fait part d'un courrier reçu en mairie de Monsieur BOUCAULT Océan, 13 ans, collégien en 4<sup>ème</sup> à Flamens et habitant Castelsarrasin, dans des H.L.M. situés dans la rue Gambetta, et qui demande la possibilité d'installer des tables de ping pong en « dur » pour les jeunes du quartier.

Noham nous informe que ce type de mobilier est installé dans le collège Jean de Prades.

Le Conseil Municipal des Jeunes est d'accord sur le projet et propose de le mettre à l'étude pour avoir une évaluation chiffrée prochainement.

Léa et Amaury connaissent Océan BOUCAULT et doivent tenir celui-ci au courant de la réception de la lettre par le Conseil Municipal des Jeunes.

Sylvie BERTHAU précise qu'il faut également contacter Promologis qui est le bailleur responsable de ces habitations.

### **Parcours citoyen**

Une journée citoyenne a été organisée en 2016 lors de laquelle il a été possible à des enfants des classes de CM2 et de 6<sup>ème</sup> des écoles volontaires de la ville de découvrir plusieurs organismes et institutions de la République à travers des ateliers participatifs.

Au vu de la réussite de cette journée, il a été décidé de reproduire cette action en 2017, le lundi 19 juin 2017 avec les mêmes participants :

- Pompiers ; gestes de premiers secours,
- Protection civile ; gestes de premiers secours,
- Tribunal d'instance ; jeu de rôle,
- Police nationale ; présentation des méthodes d'interpellation,
- Prévention MAIF ; sécurité routière,

- Armée ; présentation des différents engagements et de la protection des citoyens
- Sous-préfecture ; vie administrative française
- Réserve citoyenne ; symboles de la République et vote

Cette année, les organisateurs ont demandé au Conseil Municipal des Jeunes nouvellement créé de participer à un des ateliers, qui, contrairement aux autres, concerne tous les participants, en proposant un sujet de vote réel.

La thématique choisie, et donc la proposition de vote, est celle du Skate Park et le projet de déplacement de ce dernier à côté du gymnase des Fontaines. Un dossier permettant aux participants de travailler sur le vote a été envoyé au coordinateur de l'action.

Le résultat du vote sera connu en fin de journée car Nadia nous précise que le dépouillement est normalement fait directement avec quelques classes à l'issue des votes.

### **Commémorations**

Nadia remercie les jeunes du Conseil Municipal des Jeunes de leur participation et propose que, la prochaine fois, les jeunes élus se retrouvent un peu plus tôt afin de mieux se préparer (quelle attitude, où se placer, ...). Néanmoins elle précise que c'était très bien et qu'il ne faut pas oublier le pin's qui leur a été remis lors de leur investiture.

Monsieur FERVAL remercie également les membres du Conseil Municipal des Jeunes car il y a eu au minimum pour chacune des commémorations 4 représentants, et que cela a été remarqué et apprécié par les élus et représentants publics (députés, ...) présents. Dans un souci de mettre encore plus en avant leur participation, il demande s'il n'est pas envisageable de trouver quelques écharpes tricolores pour les jeunes élus.

La proposition de créer un maillot avec une écriture Conseil Municipal des Jeunes est abandonnée car Monsieur FERVAL et Nadia rappellent que ce sont des moments solennels et qu'il faut donc rester discret.

Renseignements seront pris auprès de Nicole MAGNIEN pour la prochaine commémoration qui aura lieu le 18 juin, le jour des élections législatives, pour célébrer l'appel du Général de Gaulle.

Monsieur FERVAL propose au Conseil Municipal des Jeunes d'essayer de leur faire visiter la caserne s'ils sont intéressés car c'est un ancien militaire. Les jeunes élus sont volontaires, il faudra donc trouver une date qui convienne au plus grand nombre.

### **Echange Franco-finlandais**

L'école privée Sainte Marie a donné l'occasion à ses élèves de C.M.2 de partir en Finlande, début janvier 2017, où les enfants ont été accueillis dans les familles pendant une semaine.

Les finlandais ont à leur tour été accueillis à Castelsarrasin pendant la semaine du 15 mai 2017 et une journée d'accueil officiel par Monsieur le Maire et les représentants du Conseil Municipal des Jeunes a été fixée le mardi 16 mai 2017 après-midi.

Evan CAUMONT, Lola MERCIER et Elias METSO-CALMEJANE ont représenté le Conseil Municipal des Jeunes lors de cette cérémonie.



A l'issue de celle-ci, un livre présentant Castelsarrasin et ses alentours a été donné aux Finlandais, avant de terminer l'après-midi par un goûter offert par le Conseil Municipal des Jeunes.

D'après les quelques retours que nous avons pu en avoir, les jeunes étaient très contents de découvrir le fonctionnement de la mairie et de l'accueil qui leur a été fait.

### **Fête Enfance Jeunesse**

Pascal informe le Conseil Municipal des Jeunes que la Fête Enfance Jeunesse, associée comme chaque année au Forum des Associations, aura lieu cette année le samedi 9 septembre 2017 de 10h à 18h.

La présence du Conseil Municipal des Jeunes est fortement souhaitée ce jour-là avec deux propositions.

La première est de s'occuper du stand d'accueil afin d'informer les participants des différents lieux où trouver de l'information sur les associations ou des jeux pour les jeunes et les moins jeunes.

La seconde est de mettre en place un « micro-trottoir » afin de déterminer auprès du public accueilli si la formule de cette journée plaît et quelles seraient les améliorations à apporter si besoin ?

Pascal établira un planning de la journée en fonction des disponibilités de chacun pour cette journée afin de ne pas être tout le temps mobilisé sur l'une ou l'autre des actions et pouvoir profiter de la journée.

Léa propose d'engager des jeunes pour faire des « tags » dans la ville car celle-ci est triste est grise. La proposition est enregistrée tout en pointant le fait qu'il faut faire attention à la zone autour de l'église Saint Sauveur qui est une zone protégée dans laquelle on ne peut pas faire n'importe quoi. Malgré tout cela peut s'envisager en dehors de cette zone.

Léa propose d'organiser des rencontres avec les délégués de classe afin d'expliquer le travail fait par le Conseil Municipal des Jeunes. Pascal précise qu'il faut organiser cela avec le concours de l'équipe pédagogique de l'école ou du collège.

La séance de travail se termine et la prochaine date est fixée au samedi 24 juin 2017.